

TOURS DE REFROIDISSEMENT

MAITRISER LE RISQUE LEGIONELLOSE

RUBRIQUE 2921 DES ICPE, DU 14 DEC 2013

ÉVALUATION DES CONNAISSANCES

NIVEAU 2

Oreau



- 1) L'ensemble des installations relevant de la rubrique 2921 des ICPE du 14 déc. 2013 ont été *déclarées*, auprès de la Préfecture, de la Dreal ou de la Driee ? oui non ?
- 2) Je connais la *puissance* thermique évacuée maximale de mes installations ? oui non ?
- 3) Une ou des personnes *référentes* sont nommément désignées ? oui non ?
- 4) Les personnes *référentes* ont été formées à la nouvelle réglementation ? oui non ?
- 5) L'ensemble du personnel (interne ou externe), intervenant au niveau des installations, a été formé à la nouvelle réglementation ICPE 2921 de 2013 ? oui non ?
- 6) Les **formations** sont mise à jour a minima tous les 5 ans ? oui non ?
- 7) Les aéroréfrigérants dits mixtes ou hybrides sont concernés par la nouvelle rubrique 2921 des ICPE, du 14 décembre 2013 ? oui non ?
- 8) Je peux installer une nouvelle tour, après le 1^{er} juillet 2014, à une distance inférieure à 8 mètres, par rapport à toute ouverture sur un local occupé ? oui non ?
- 9) Les pare-gouttelettes des tours sont en très bon état ? oui non ?
- 10) Je connais la fréquence d'analyse réglementaire en *Légionella pneumophila* ? oui non ?
- 11) Les différentes procédures à suivre, suite aux résultats d'analyses de *Légionella pneumophila*, ont été réalisées et validées ? oui non ?
- 12) Les analyses NFT 90 431 réalisées sur l'appoint, sont négatives depuis des années. Il n'y a donc pas de *Légionella pneumophila* dans l'appoint ? oui non ?
- 13) Les résultats des analyses Légionelles réalisées sur les tours sont < 1000 UFC/L, depuis 10 ans. Je n'aurai pas de dépassement dans les 10 prochaines années ? oui non ?
- 14) La fiche de stratégie de traitement des eaux décrit et *justifie* les traitements préventifs (physiques, chimiques, biologiques) ? oui non ?
- 15) La *mise à jour* de l'analyse méthodique des risques (**AMR**) est réalisée tous les ans, ou tous les 2 ans pour les installations soumises à déclaration ? oui non ?
- 16) La composition du groupe de travail, chargé de mettre à jour l'analyse méthodique des risques (**AMR**) est *identique* depuis plusieurs années ? oui non ?



- 17) Je connais le *rôle* de chaque produit de traitement préventif des eaux ? oui non ?
- 18) Je connais le taux de concentration *maximal* de mes circuits ? oui non ?
- 19) Le taux de concentration *moyen observé* est proche du taux de concentration maximal ? oui non ?
- 20) Je connais les bénéfices/inconvénients des biocides *oxydants* ? oui non ?
- 21) Lors de l'utilisation de biocide oxydant, je réalise un suivi très fréquent de la concentration en oxydant libre ? oui non ?
- 22) Je connais les bénéfices/inconvénients des biocides *non oxydants* ? oui non ?
- 23) Je connais le *temps de demi-séjour* des installations, lors de l'utilisation de biocide non oxydant ? oui non ?
- 24) De l'ordre de 99% des Légionelles sont situées dans le biofilm ? oui non ?
- 25) Les biocides permettent d'éliminer *totalemment* le biofilm ? oui non ?
- 26) Un traitement chimique (biodispersant), physique ou biologique est en place, afin de *limiter* le développement du biofilm ? oui non ?
- 27) Un nettoyage à haute pression permet d'éliminer *totalemment* le biofilm ? oui non ?
- 28) La *consommation* en produit chimique est relevée chaque semaine ? oui non ?
- 29) Les installations possèdent *plusieurs* indicateurs physico-chimiques? oui non ?
- 30) Les installations possèdent au moins un indicateur *microbiologique* ? oui non ?
- 31) Un suivi *quotidien* est réalisé sur une partie de ces indicateurs ? oui non ?
- 32) Pour chaque indicateur, une valeur cible, une valeur d'action, et une valeur d'alerte ont été définies ? oui non ?
- 33) Un *point de prélèvement* a été réalisé sur la canalisation de purge, afin de réaliser les analyses d'eau ? oui non ?
- 34) Je connais les produits de *décomposition* des produits de traitements ? oui non ?
- 35) Je connais les paramètres à suivre au niveau des *rejets* des tours ? oui non ?
- 36) Des EPI, une douche et/ou un lave-œil sont présents à proximité des produits chimiques de traitement des eaux ? oui non ?